

SOG : Schweizerische Offiziersgesellschaft =
SSO : Société suisse des officiers = SSU :
Societa svizzera degli ufficiali

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): - **(2007)**

Heft 4

PDF erstellt am: **17.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



SSO - Société suisse des officiers

Prises de position de la SSO sur des sujets traités par le Conseil national pendant la session d'été

Rédaction SSO

Pour la SSO il est très important que toutes les mesures concernant l'armée prennent en considération l'idée de milice ancrée dans la Constitution. La flexibilité dans des situations qui évoluent constamment est aussi possible sans une professionnalisation de l'armée. En considération des réductions des effectifs, il faut éviter d'affaiblir à long terme la fonction stabilisatrice exercée par l'identité de citoyen et soldat. C'est aussi sur ces aspects que la SSO base son appréciation des décisions politiques.

L'étape de développement 08/11 est en route

La Société suisse des officiers est satisfaite du résultat positif de la votation au Conseil national sur la révision de l'organisation de l'armée. Elle sait beaucoup de gré au Conseil national d'avoir ancré expressément dans l'ordonnance que l'armée dans son ensemble doit pouvoir accomplir les missions qui lui sont confiées par la constitution et la loi. Par cela, tous malentendus sur une éventuelle spécialisation des différents rôles dans l'armée sont éliminés. La SSO espère que le Conseil des Etats appuiera cette version après que la majorité bourgeoise a aussi été soutenue par le Conseiller fédéral Schmid. La SSO compte d'ailleurs sur l'assurance du Conseil fédéral de ne réduire les bataillons blindés qu'à la moitié sans porter préjudice au transfert de l'accent principal vers l'infanterie. L'étape de développement 08/11 est en route.

Par contre, la décision du Conseil national, arrêtée le 6 juin, de doubler à 30% l'effectif des militaires en service long d'une année, n'est pas très convaincante. Il manque toujours une vérification approfondie des conséquences pour l'armée de milice. Sur ce point, la SSO attend une correction du Conseil des Etats, dont la commission de sécurité s'est déjà prononcée contre cette motion.

Programme d'armement 07

La Société Suisse des Officiers se montre satisfaite que le programme d'armement 07 ait été approuvé clairement au Conseil national. L'accent est mis sur des systèmes de télécommunication et d'information de commandement compatibles avec le principe de milice, car ils sont indispensables pour pouvoir réagir de manière adéquate à toutes les formes de menace actuellement concevables par rapport à la sécurité intérieure et extérieure. Lors de futurs débats sur la politique de sécurité, il faut continuer à tenir compte de la compatibilité avec le système de milice ainsi que de la complexité des formes de menace actuelles et de leur changement rapide.

Félicitations au nouveau chef de l'armée

La Société suisse des officiers est satisfaite que le Conseil fédéral ait décidé suffisamment tôt de la succession du Commandant de corps Christophe Keckeis. Grâce à cela, le nouveau Chef de l'armée aura la possibilité de se mettre au courant de la mission complexe pendant plusieurs mois. En élisant un brigadier qui a commandé une brigade blindée de l'armée XXI, le Conseil fédéral a d'ailleurs signalé clairement la future orientation de l'armée. La SSO félicite le brigadier Roland Nef de son élection et lui souhaite beaucoup de succès et de fermeté dans sa charge pleine de responsabilités.

Le comité de la SSO

Col SMG Michele Moor, président, Cureglia, SO TI - Major Markus Blaas, vice-président, Volketswil, SSOART - Col Denis Froidevaux, vice-président, Chexbres, SO VD - Lt col EMG Hans Schatzmann, vice-président, Wangen a-Aare, SO SO - Lt col Harry Morger, chef des finances, Wallisellen, SSOLOG - Col EMG Adrian Ambühl, Münsingen, SO BE - Major EMG Niels Büchi, Horgen, ASOR - Col EMG Raynald Droz, Estavayer-le-Lac, SO FR - Ten col Rino Fasol, Mendrisio, SO TI - Major Peter Fischli, Neuhausen am Rheinfall, SO SH - Lt col EMG Franz Gander, Buochs, SO NW - Lt col Peter Graf, Winterthur, SO ZH - Lt col Rolf Häfeli, Zeihen, SOLOG - Col EMG Stefan Holenstein, Zürich, OG Ber - Lt col Willi Keller, Flaach, SO trp bl - Major Heidi Kornek, Breganzona, Adj - Col EMG Hans Georg Lüber, Genève, SO GE - Cap Michael Marty, Altendorf, SO SZ - Col EMG Robert Riedo, Dürdingen, SO FR - Plt Rainer Ringgenberg, Moosseedorf, AGFACo - Lt col Olivier Savoy, Riehen, AVIA - Col EMG Walter Steiner, Eschenbach, SO SG - Major EMG Christoph Zimmerli, Bern, OGBB





La sécurité militaire exécute des tâches de police de sécurité, judiciaire et de circulation dans l'armée. Elle produit d'exigentes prestations policières dans le cadre d'engagements subsidiaires au profit d'autorités civiles. Elle assure l'état de préparation, l'exploitation et l'entretien de constructions de conduite ainsi que d'autres infrastructures de défense. L'élimination de munitions non-explosées et le déminage militaire/humanitaire appartiennent également à son spectre de missions.

Photos: Journée des Forces terrestres, Thoune, 2006.

